

RÉUNION TRIPARTITE D'EXPERTS SUR LE DIALOGUE SOCIAL TRANSNATIONAL

Genève, 12-15 FEVRIER 2019



Bureau
international
du Travail
Genève

NOTE POUR LES PARTICIPANTS

La présente note couvre l'organisation et les procédures afférentes à la réunion tripartite d'experts sur le dialogue social transnational.

Lieu

Salle V
Bureau international du Travail (BIT)
Route des Morillons 4
1211 Genève 22
Suisse

Date

Du 12 au 15 février 2019

L'inscription des participants à la réunion s'effectuera à l'entrée de la porte IV du bâtiment du BIT de 8h00 à 9h00 le 12 février 2019.

Objet de la réunion

L'objet de la Réunion est d'analyser les expériences, les défis, et les tendances actuelles qui caractérisent les initiatives de dialogue social transnational, de même que le rôle et l'apport que le BIT peut fournir sur ce sujet. Il s'agira également de recueillir des orientations sur le travail futur de l'Organisation dans ce domaine.

Plus d'informations concernant la réunion seront disponibles sur la page internet suivante:

https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/how-the-ilo-works/departments-and-offices/governance/dialogue/WCMS_652734/lang--fr/index.htm

Composition de la réunion

Conformément à la décision prise par le Conseil d'administration du Bureau International du Travail (BIT) lors de sa 334^{ème} session (Novembre 2018), cette réunion rassemblera 8 expert(e)s dans le domaine du dialogue social transnational désigné(e)s par les gouvernements, 8 expert(e)s désigné(e)s par le groupe des employeurs et 8 expert(e)s désigné(e)s par le groupe des travailleurs du Conseil d'Administration.

Des organisations intergouvernementales ont également été invitées à participer en qualité d'observateurs. Des représentant(e)s issu(e)s d'autres gouvernements intéressés pourront également participer en qualité d'observateurs à condition d'envoyer une notification préalable avant le 31 janvier 2019.

Travaux de groupes

Les experts des gouvernements, des employeurs et des travailleurs pourront organiser des réunions consultatives séparées avant chaque session :

Experts gouvernements: salle V

Experts employeurs: salle III

Experts travailleurs: salle IV

Interprétation

L'interprétation simultanée sera assurée en anglais, en français et en espagnol.

Voyage

Le BIT prend en charge les billets d'avion aller-retour des participant(e)s en classe économique et par l'itinéraire le plus direct. Le Bureau a pour principe de procurer aux participants des billets prépayés par l'intermédiaire de son agence de voyage. La réglementation du BIT prévoit que les participants doivent arriver la veille au soir de l'ouverture de la réunion et repartir le soir de la clôture de la réunion, en fonction de la disponibilité de leurs vols.

Au cas où l'expert se rendant à Genève pour la réunion aurait un itinéraire favori, nous aimerions en être informés le plus tôt possible afin que nous puissions considérer avec notre agence de voyage si l'itinéraire de votre choix peut être sélectionné sans augmentation du prix du billet. Les experts venant de plus près qui souhaiteraient voyager en voiture ou en train sont priés de nous le faire savoir le plus tôt possible.

Tous les frais occasionnés par des reclassements, changements d'itinéraire, délais ou changements du billet fourni par le BIT seront à la charge de l'expert.

Indemnité journalière de subsistance (DSA)

Le BIT versera une indemnité journalière de subsistance au taux des Nations-Unies d'un montant de CHF 368 par jour (sous réserve de modification) pour toute la durée de la réunion à Genève ainsi que pour la durée du voyage. Celle-ci couvre les frais d'hôtel et de repas, ainsi que diverses dépenses quotidiennes.

Une indemnité pour les transferts du domicile/hôtel à l'aéroport (à l'aller et au retour) sera également versée aux participants.

Ces indemnités seront versées **par virement bancaire après la clôture de la réunion**. Il est donc essentiel que les participants soient en possession d'une carte de crédit valide ou de suffisamment d'espèces pour pouvoir régler leurs frais d'hôtel et de séjour à Genève. Les participants seront contactés durant la réunion pour un rendez-vous individuel afin de procéder aux formalités, et devront présenter **leur itinéraire, leurs cartes d'embarquement et leur passeport**. Merci de noter que sans ces documents, aucun remboursement ne sera possible.

Assurance

Le BIT fournit une assurance maladie et accident pendant les jours de la réunion officielle où une indemnité journalière de séjour est due.

Visas

Le BIT n'est pas en mesure de régler les modalités de visas d'entrée ou de transit en Suisse ou dans d'autres pays. C'est au participant(e) de prendre contact avec l'ambassade ou le consulat suisse de son pays pour demander un visa Schengen (voir la page 4 pour plus de précisions).

Formulaire de participation

Afin de procéder à l'émission des billets prépayés et au remboursement des indemnités, nous vous prions de bien vouloir remplir le formulaire de participation en pièce jointe. Veuillez vous assurer que **toutes** les sections ont été complétées (nom, adresse privée, **toutes** informations bancaires). Sans ces informations, il sera impossible de procéder au remboursement.

Accès au bâtiment du BIT

- **En bus:** prendre le bus 8 (direction OMS) et descendre à l'arrêt «BIT». Suivre les panneaux conduisant via le parking à l'intérieur du bâtiment. Prendre l'escalier roulant vers le guichet de sécurité (R2 Sud).
- **En taxi:** descendre à la **Porte 4** (guichet de sécurité, R2 Sud).
- **En voiture privée:** suivre les panneaux du parking visiteurs **P1** puis emprunter la porte de gauche pour accéder au guichet de sécurité situé au niveau R2 Sud.

Au guichet de sécurité, les participants seront accueillis par un membre du Secrétariat, qui leur fournira un badge visiteur contenant une puce qui permet d'accéder au bâtiment et d'en sortir pendant toute la durée de la réunion.

A la fin de la réunion, chaque participant est prié de laisser son badge visiteur dans une boîte placée à cet effet près du guichet de sécurité.

Les salles de réunions se trouvent à l'étage du dessus (R3 Sud). Un membre du secrétariat vous guidera jusqu'aux salles de réunion.

INFORMATIONS PRATIQUES

VOYAGE	
Visas	Le BIT n'est pas en mesure de régler les modalités de visas d'entrée ou de transit en Suisse. La lettre d'invitation officielle accompagnée de l'horaire des vols suffit pour faire une demande de visa. Si nécessaire, le BIT adressera également une lettre séparée (note verbale) directement aux autorités suisses concernées dans le pays d'origine pour faciliter la demande de visa. La Suisse fait partie de l'espace Schengen, c'est pourquoi elle applique la réglementation européenne de Schengen concernant la délivrance de visas. Le site Web du Département fédéral des affaires étrangères (www.eda.admin.ch/eda/en/home/rebs.html) présente une liste de toutes les représentations de la Suisse à travers le monde. Pour chaque pays figurent des informations sur la représentation de la Suisse chargée des questions de visas. Si la Suisse n'a pas de représentation diplomatique ou consulaire dans le pays d'origine, la liste indique quelle représentation de la Suisse dans les pays voisins est habilitée à délivrer des visas. Si les participants envisagent de visiter la France voisine ou d'autres pays européens, ils doivent s'assurer qu'ils sont en position d'un visa Schengen à entrées multiples.
Aéroport	L'aéroport de Genève se trouve à environ 5 km du centre-ville. Aéroport international de Genève Route de l'Aéroport 15 CH-1218 Grand-Saconnex Genève www.gva.ch Application pour téléphone mobile: www.gva.ch/GVApp
Transfert depuis et vers l'aéroport	Le moyen de transport le plus facile depuis ou vers l'aéroport est le taxi, qui coûte environ CHF 35.- / 45.-, selon le lieu où se trouve votre hôtel. Vous pouvez aussi emprunter les transports publics, qui sont extrêmement fiables. La municipalité de Genève offre un ticket de bus gratuit valable durant 80 minutes et qui peut être retiré dans la zone de récupération des bagages, avant le passage de la douane. Les arrêts de bus sont situés au niveau des départs. Une ligne de train depuis l'aéroport dessert la Gare Cornavin (centre-ville).
Transport local TPG (Transports Publics Genevois)	Genève dispose d'un vaste réseau de lignes de tramway et de bus, qui circulent 7 jours sur 7, depuis tôt le matin et jusqu'après minuit. Certains hôtels peuvent vous fournir une <i>Geneva Transport Card</i>, un passe-partout gratuit pour tous les transports publics de Genève. Vérifiez avec l'établissement où vous séjournerez lors de votre arrivée. Vous trouverez d'autres informations, ainsi que les horaires et les plans du réseau de tramways et de bus sur le site: www.tpg.ch
Agence de voyage	Carlson Wagonlit Travel Bâtiment du BIT – niveau R2 sud. Du lundi au vendredi de 9h à 17h.

HEBERGEMENT	
Hôtels	Les participants sont chargés de faire leurs propres réservations d'hôtel, et sont priés de le faire très à l'avance. Sur demande, une liste d'hôtels appliquant les tarifs préférentiels des Nations Unies peut vous être envoyée: demandez à bénéficier de ce tarif préférentiel au moment de la réservation. D'autres possibilités d'hébergement sont proposées ici: www.geneve-tourisme.ch Les participants doivent s'acquitter de leur note d'hôtel, y compris tous les extras, avant leur départ.
INFORMATIONS GENERALES	
Restaurants à Genève	Veuillez vous référer au site Web des restaurants de Genève pour trouver votre établissement préféré: www.geneverestaurants.ch/fr/index.php
Tourisme	Genève Tourisme Téléphone: +41 22 909 7000 www.geneve-tourisme.ch
Electricité	En Suisse, le voltage électrique est de 220-230. Il est recommandé de se munir d'adaptateurs ou de convertisseurs.
INFORMATION ET SERVICES AU SEIN DU BIT	
Banque UBS	Bâtiment du BIT – niveau R3 nord. Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 (service complet). Du lundi au vendredi, de 14h à 17h (opérations hors caisse uniquement) Des distributeurs automatiques de billets sont disponibles au niveau R3 nord, à l'extérieur de la banque, et au niveau R2 sud, près du kiosque à journaux.
Bureau de poste	Bâtiment du BIT – niveau R2 nord. Du lundi au vendredi de 10h à 11h30 et de 12h30 à 16h30.
Téléphone	Les appels locaux peuvent être effectués à partir de n'importe quel téléphone installé à l'intérieur du bâtiment du BIT, y compris dans les salles de réunion, en composant le chiffre 0 pour obtenir la liaison avec le réseau téléphonique public. Les appels internes au BIT peuvent être effectués en composant l'extension (c'est-à-dire les 4 derniers chiffres) du numéro.
Bibliothèque et accès ordinateurs / internet	R2 sud Du lundi au vendredi de 9h à 18h.
Accès WIFI sur les étages	Niveaux R2 et R3 sud, salles de réunion et bars à café.
Kiosque à journaux Naville	Journaux, livres, tabac, cartes prépayées pour les Transports Public Genevois, carte prépayées pour téléphoner, etc...

	R2 sud Du lundi au vendredi de 8h à 17h.
Premier secours	Service médical du BIT R3 Nord Tel. 7134
SNACK BARS, CAFÉTERIAS ET RESTAURANT	
Bar des “Délégués”	R3 sud De 8h jusqu’à la clôture des sessions de réunions.
Snack bar “Le Viennois”	R2 nord De 7h30 à 17h30
Self Service “EUREST”	R2 nord De 11h45 à 14h
Restaurant “EUREST”	R2 nord De 12h à 14h

Nous vous remercions par avance de l’attention que vous porterez à la présente note et attendons avec intérêt de recevoir les documents complétés dans les meilleurs délais.

Pour toutes questions, n’hésitez pas à contacter :

Mme Germaine Ndiaye-Guisse

dialogue@ilo.org

Tel. +41 22 799 6474